

**Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax**  
**MRC de l'Érable**  
**Province de Québec**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTÉ-SOPHIE-D'HALIFAX SIÈGE CE 3 NOVEMBRE 2020, À 19h00, PAR VOIE VIDÉOCONFÉRENCE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-CLAUDE CHOUINARD, MAIRESSE.

Sont présents à cette vidéoconférence :

Madame Manon Lambert	conseillère numéro	1
Monsieur Sylvain Laganière	conseiller numéro	2
Monsieur Normand Provencher	conseiller numéro	3
Monsieur Christian Daigle	conseiller numéro	4
Monsieur Jean Goulet	conseiller numéro	6

Assiste également à la séance, par voie vidéoconférence : Julie Paris directrice générale et secrétaire-trésorière.

Est absente : Madame Laurence-Andrée Lavigne conseillère numéro 5

*Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la secrétaire-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.*

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Résolution d'adjudication- Emprunt par billets
3. Embauche opérateur de déneigement
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**296-11-20**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**297-11-20**

**RÉSOLUTION D'ADJUDICATION- EMPRUNT PAR BILLETS**

**Soumissions pour l'émission de billets**

Date d'ouverture :	3 novembre 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	10 novembre 2020
Montant :	247 400 \$		

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des

soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 10 novembre 2020, au montant de 247 400 \$;

**ATTENDU QU'**à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

22 700 \$	0,75000 %	2021
23 200 \$	0,85000 %	2022
23 600 \$	1,00000 %	2023
24 100 \$	1,25000 %	2024
153 800 \$	1,50000 %	2025

Prix : 98,00300

Coût réel : 1,0728 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE L'ÉRABLE

22 700 \$	1,98000 %	2021
23 200 \$	1,98000 %	2022
23 600 \$	1,98000 %	2023
24 100 \$	1,98000 %	2024
153 800 \$	1,98000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,98000 %

3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

22 700 \$	2,23000 %	2021
23 200 \$	2,23000 %	2022
23 600 \$	2,23000 %	2023
24 100 \$	2,23000 %	2024
153 800 \$	2,23000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,23000 %

**ATTENDU QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

**Il est proposé par** Monsieur Christian Daigle, **et résolu unanimement**

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 10 novembre 2020 au montant de 247 400 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 62-2020. Ces billets sont émis au prix de 98,00300 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**299-11-20**

**EMBAUCHE OPÉRATEUR DE MACHINERIES D'HIVER**

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que Messieurs Pierre-Luc Dubuc, Vincent Turbide et Alain Daigle soient embauchés comme opérateur de machineries pour l'hiver 2020-2021, selon les conditions mentionnées au contrat à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et les employés ;

**QUE** Madame Julie Paris, directrice générale, soit autorisée à signer lesdits contrats.

**300-11-20**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h18.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

Je, Marie-Claude Chouinard, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du *Code Municipal du Québec*.

---

Marie-Claude Chouinard  
Mairesse suppléante

---

Julie Paris  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière